



COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT annonce la nomination de Jean-Pierre Garnier en qualité de Président du conseil d'administration

Paris, le 3 décembre 2018 – 18h00 CET

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale, annonce aujourd'hui la cooptation de Jean-Pierre Garnier au conseil d'administration de la Société en remplacement de Jean-Claude Cadudal, Président du conseil d'administration démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier et sa nomination en qualité de Président du conseil.

Scientifique et chef d'entreprise, Jean-Pierre Garnier est diplômé de l'Université Louis Pasteur (doctorat en Pharmacologie) et de l'Université de Stanford (Master in Business Administration). Il a débuté sa carrière en 1975 au sein de la société Pharmaceutique Schering-Plough où il a occupé différents postes de direction en Europe avant de devenir Président de leur division Américaine. En 1990, il rejoint les laboratoires Smithkline Beecham en qualité de Président de la division Pharmaceutique et devient Président Directeur Général en 1999.

En 2000, Jean-Pierre Garnier réalise la fusion de deux des plus grands groupes Pharmaceutiques (Smithkline Beecham et Glaxo Wellcome) pour créer GlaxoSmithKline (GSK), dont il assure la présidence jusqu'en 2008.

Jean-Pierre Garnier est actuellement membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés de biotechnologie ; Président d'Idorsia, administrateur de Radius Health. Il est également membre du conseil d'United Technology (aéronautique) et administrateur de la fondation Paul Newman. Depuis 2011, Jean-Pierre Garnier était Président d'Actelion (biotechnologie) jusqu'à son acquisition par Johnson and Johnson en 2017.

Le « Best Practice Institute » a distingué Jean-Pierre Garnier comme l'un des « top 20 » Directeurs généraux mondiaux. Il est Officier de la Légion d'honneur et Knight Commander of the Order of the British Empire (Chevalier Commandeur de l'ordre de l'Empire Britannique).

Jean-Claude Cadudal, au nom du conseil d'administration de CARMAT, déclare : « C'est avec grand enthousiasme que nous accueillons Jean-Pierre Garnier en tant que Président du conseil d'administration. Jean-Pierre réunit, de par son parcours managérial à la tête de sociétés leaders du monde de l'industrie pharmaceutique telles que GSK et son immense expérience du domaine médical, l'ensemble des compétences pour piloter, avec Stéphane Piat, directeur général de CARMAT, le développement industriel et commercial de la société. Ce binôme fortement expérimenté et l'équipe managériale de CARMAT disposent de tous les atouts pour faire de CARMAT un des leaders mondiaux du dispositif médical dans l'insuffisance cardiaque. »

Stéphane Piat, directeur général de CARMAT, déclare : « Je suis très heureux de pouvoir faire équipe avec Jean-Pierre Garnier en tant que nouveau Président du conseil d'administration de CARMAT. Nous préparons cette transition importante depuis plusieurs mois déjà. En effet, la société se trouvant au seuil

d'une phase cruciale de son développement, celle de l'expansion, il est nécessaire d'étoffer sa gouvernance avec des professionnels disposant d'une expérience médicale combinée à une connaissance profonde des enjeux du marché de la santé. Aujourd'hui nous sommes convaincus que Jean-Pierre Garnier pourra s'appuyer sur nos bases solides et capitaliser sur son incommensurable expérience dans le domaine de la santé, afin de nous soutenir de manière significative dans le développement de la thérapie innovante que représente l'approche CARMAT. »

Jean-Pierre Garnier, nouveau Président du conseil d'administration de CARMAT, commente : « *Le cœur artificiel inventé par le Pr Alain Carpentier et mis au point par CARMAT représente une solution vitale pour de nombreux patients souffrant de cette grave affection qu'est l'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale. Cette prouesse technologique, à la hauteur des espérances des patients, a le potentiel de faire de CARMAT une société de premier plan dans le domaine des technologies médicales et je suis particulièrement ravi de contribuer à son développement en tant que nouveau Président du conseil d'administration. Au nom de l'ensemble du conseil et des actionnaires, je tiens à remercier Jean-Claude Cadudal, Président de la société depuis sa création en 2008, qui a su imprégner de sa vision et de ses valeurs la société CARMAT afin de l'amener jusqu'à la phase clinique de preuve de concept avec la mise en place de processus industriels importants pour la suite. L'équipe dirigeante et les membres du conseil d'administration sont tous enthousiastes et déterminés à transformer ce projet en un vrai succès commercial et je m'efforcerai d'apporter tout mon savoir-faire afin de les accompagner dans cette entreprise ambitieuse et passionnante. »*

...

A propos de CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale : CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale irréversible, les plus malades des 20 millions de patients concernés par cette maladie évolutive en Europe et aux États-Unis.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards® les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Airbus Group (Matra Défense), le Professeur Alain Carpentier, le Centre Chirurgical Marie Lannelongue, Truffle Capital, un leader européen du capital investissement, ALIAD (l'investisseur de capital risque d'Air Liquide), CorNovum (holding d'investissement détenue à parité par Bpifrance et l'Etat), les family offices de M. Pierre Bastid (Lohas) et du Dr Ligresti (Santé Holdings S.R.L.), Groupe Therabel ainsi que les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

...

CARMAT
Stéphane Piat
Directeur Général

Benoît de la Motte
Directeur Administratif et Financier
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

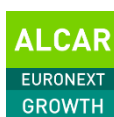
Alize RP
Relations Presse

Caroline Carmagnol
Tél. : 01 44 54 36 66
carmat@alizerp.com

NewCap
Communication financière
et Relations Investisseurs

Dusan Oresansky
Alexia Faure

Tél. : 01 44 71 94 94
carmat@newcap.eu



Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**

...

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2018 sous le numéro D.18-0169 ainsi qu'aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques.